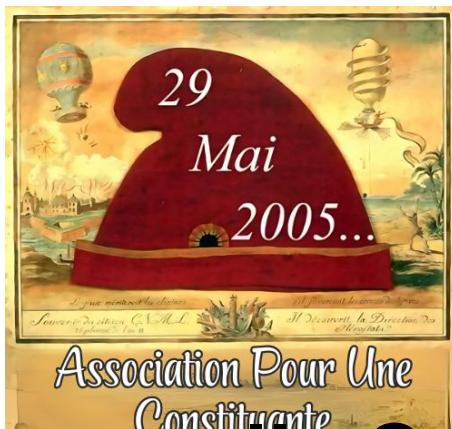


<https://www.pouruneconstituante.fr/spip.php?article2411>



Pour une nouvelle Constitution

- Constituante et constituants -



Date de mise en ligne : vendredi 17 octobre 2025

Date de parution : 19 octobre 2025

Copyright © ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE - Tous droits

réserveés

André Fleurance développe à son tour la crise institutionnelle et la nécessité d'élire une Constituante

Nous y sommes : Le Monarque Républicain a donné hier l'ultime coup de grâce à la Vème République.

Rien ne pourra nous sortir de l'impasse si nous ne changeons pas de Constitution.

En 2027 le futur Président ou la future Présidente utilisera, comme ses prédécesseurs, l'usage des pouvoirs exorbitants qu'ils se sont accordés au fil des décennies, dévoyant l'esprit de la Vème République.

Le pouvoir rend fou. C'est le « poison présidentiel ».

Idéalement quelles seraient les principales modifications par rapport à la Constitution actuelle :

- Suppression de l'élection du Président de la République au suffrage universel ;
- Définition des fonctions du Président ;
- Election des députés dans un scrutin uninominal à un tour sans majorité absolue ;
- Rétablissement du cumul des mandats ;
- Election du Président et du 1er Ministre par les députés et les sénateurs ;
- Obligation de recherches de coalition majoritaire avant élection du 1er Ministre ;
- Modification du mode de désignation des membres du Conseil Constitutionnel ;
- Limitations des droits de décisions du Conseil Constitutionnel ;
- Usage obligatoire de recours à référendums en cas de crise.

L'usage actuel de la toute-puissance exercée par le Président, illustrée par les échecs de Mr. Macron, démontre que la Constitution de la 5ème République n'est plus adaptée aux attentes des citoyens.

Dans la Constitution actuelle le Président n'est pas sanctionnable. Il n'en va pas de même avec un 1er Ministre qui est remplacé s'il ne respecte pas les engagements pris avec sa coalition.

Les changements de gouvernements n'ont rien de dramatiques, contrairement à ce que l'on nous raconte à longueur de journées, s'ils contribuent à faire le meilleur usage de pratiques démocratiques et de la résolution des problèmes.

Bonne lecture en attendant des jours meilleurs...

André Fleurance

PS – J'ai connu, dans ma jeunesse, la 4ème République.

Concernant cette époque on oublie un peu vite que plus d'un tiers des célèbres « Trente Glorieuses » concerne cette période et que la reconstruction du pays dès 1946 ainsi que le lancement et l'achèvement de grands travaux furent de sa responsabilité.